



**TERMES DE REFERENCE  
RECRUTEMENT DE CABINET/CONSULTANT-E**

**EVALUATION D'IMPACT ET DE  
CAPITALISATION DES DIX ANNEES  
D' ACTIONS DE L'AJCAD  
(2014 – 2023)**

Juillet 2024

## Table des matières

<b>I. INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>II. PRÉSENTATION DE L'AJCAD :.....</b>	<b>3</b>
<b>III. OBJECTIFS :.....</b>	<b>5</b>
<b>VI. METHODOLOGIES POUR L'EVALUATION D'IMPACT ET LA CAPITALISATION :.....</b>	<b>8</b>
<b>X. DESCRIPTION DES TACHES DU CABINET/CONSULTANT.E.....</b>	<b>11</b>
<b>XI. PRODUITS ATTENDUS/LIVRABLES.....</b>	<b>12</b>
<b>XII. PROFIL DU CABINET/CONSULTANT.E.....</b>	<b>12</b>
<b>XIII. DUREE DE LA MISSION :.....</b>	<b>14</b>
<b>XIV. SOUMISSION DE CANDIDATURE.....</b>	<b>14</b>
<b>XV. CRITÈRES D'ÉVALIATION DES OFFRES.....</b>	<b>15</b>

## I. INTRODUCTION

---

L'association des Jeunes pour la Citoyenneté Active et la Démocratie (AJCAD) Mali est créée en 2014 par des jeunes leaders engagés pour le développement, la cohésion sociale et la consolidation de la démocratie au Mali. Son objectif est de renforcer les capacités des jeunes à faire face aux défis de la bonne gouvernance, l'incivisme, la corruption, l'insuffisance d'accès aux services sociaux de base par les populations et notamment les jeunes. De sa création à nos jours, AJCAD Mali a su faire preuve de leadership sur les différentes thématiques à travers des actions spécifiques de plaidoyer auprès des décideurs, la formation et la mobilisation des jeunes. Ces activités sont des contributions pour pallier les difficultés du contexte actuel dû à la faible redevabilité des décideurs, la mauvaise situation de sécurité, la violation des Droits Humains, la faible prise en compte des besoins de certaines couches comme les jeunes et les femmes dans les politiques publiques.

Il est important de signaler qu'au Mali, les jeunes constituent la majorité de la population. Selon l'étude statistique du Centre National de Documentation et d'Information sur la Femme et l'Enfant (CNDIFE), publié en 2015, plus de 65% de la population du pays a moins de 35 ans<sup>1</sup>. Cette couche de la population a joué un rôle prépondérant dans la consolidation des acquis démocratiques en étant des acteurs incontournables dans la lutte pour l'accès à la démocratie en 1991. Certains jeunes se sont également organisés en association ou autres groupements pour contribuer à l'exercice démocratique dans les communautés mais aussi à l'échelle nationale.

En tant qu'organisation de jeunes, l'AJCAD s'est imposée progressivement, dans le paysage des Organisations de la Société Civile du Mali, comme une organisation de jeunes dynamique, privilégiant l'innovation dans ses activités afin d'amener au cœur de la Cité l'esprit de citoyenneté active et du civisme, qui constituent les germes du renouveau démocratique du pays.

Afin de continuer à amplifier la participation des jeunes dans la gestion des affaires publiques en matière de développement (santé sexuelle et reproductive, éducation, environnement, emploi) et la bonne gouvernance (locale et nationale et sous-régionale), la création d'un environnement pacifié (paix, cohésion sociale, sécurité), AJCAD Mali a mis en œuvre environ cinquante (50) projets/programmes. Ces réalisations s'inscrivent dans le cadre de ses différents plans stratégiques (2015 – 2019 épuisé en 2017 et 2018 – 2022 qui est épuisé en 2022) avec la participation de ses membres et personnel ainsi que l'appui des partenaires techniques et financiers.

Dans cette optique, il est nécessaire de mener une évaluation d'impact et la capitalisation de ces dix années d'actions, pour orienter les futures initiatives de l'AJCAD.

## II. PRÉSENTATION DE L'AJCAD :

---

<sup>1</sup> Selon La charte africaine de la jeunesse, est considéré jeune toute personne de 15 à 35 ans.

L'AJCAD est présente dans sept (07) régions en plus du district de Bamako. Les Clubs d'Actions Citoyennes (CLAC)<sup>2</sup> existent dans deux cent (186) communes du Mali, et l'organisation emploie quarante-trois (43) salariés et 15 volontaires/stagiaires. Son nouveau plan stratégique couvre la période de 2024 à 2028 et comprend cinq (05) axes opérationnels et un consacré au développement organisationnel :

- **Axe 1** : Consolidation des acquis démocratiques et de bonne gouvernance à travers la citoyenneté active des jeunes ;
- **Axe 2** : Réduction significative des injustices et inégalités sociales ;
- **Axe 3** : Contribution à la consolidation de la paix et de la sécurité au Mali ;
- **Axe 4** : Amélioration de l'accès des jeunes à un emploi décent et durable ;
- **Axe 5** : Renforcement des capacités organisationnelles, institutionnelles et opérationnelles de AJCAD Mali

**La vision de l'AJCAD pour le Mali** est une nation prospère et pacifiée où les jeunes s'investissent à travers une participation responsable. Une nation démocratique dans laquelle l'État de droit est instaurée et les conditions de vie de chaque citoyen sont améliorées. **Sa mission** est de contribuer à faire des jeunes des citoyens actifs, compétents, productifs, responsables et acteurs clés de l'effectivité des droits humains, de la bonne gouvernance et du développement durable en synergie avec d'autres organisations et de porter leur voix au niveau de toutes les instances de prise de décision.

## **II.1. PROGRAMMES ET CAPACITÉS :**

---

L'AJCAD a développé et mis en œuvre plus de soixante cinq (65) projets/programmes à travers des équipes spécialisées, en s'appuyant sur des complémentarités d'interventions et des politiques/stratégies/mécanismes de gestion programmatiques. Elle utilise des outils innovants tels que le Bureau d'Assistance et de Plaidoyer Citoyen (BAPC), le Centre Citoyen de la Jeunesse (CIJES) pour le Renforcement de Capacité et l'Innovation, les Médias, les Clubs d'Action Citoyenne (CLAC), les Plateformes Numériques ( Malicratie, Lahidu, Bèsèya et Maaya).

## **II.2. SUIVI-EVALUATION :**

---

<sup>2</sup> Les Clubs d'Actions Citoyennes sont les représentations communautaires de l'AJCAD.

Elle s'appuie sur des équipes spécialisées et des manuels de procédures pour assurer le suivi-évaluation de ses activités, avec des approches mixtes (AOC et suivi classique).

### **II.3. COMMUNICATION :**

---

La communication de l'AJCAD est assurée par une équipe mixte qui met en œuvre une communication pour le changement, une communication numérique (réseaux sociaux/platformes numériques) et les médias.

### **III. OBJECTIFS :**

---

Ce processus vise les objectifs ci-dessous.

#### **III.1. OBJECTIF GLOBAL DE L'ÉVALUATION**

---

L'objectif est de réaliser une évaluation d'impact des dix (10) années d'actions de l'AJCAD, en mettant l'accent sur son influence et son engagement pour la participation des jeunes à la gouvernance démocratique, au processus de consolidation de la paix, au développement ainsi que le respect des droits humains.

#### **III.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L'ÉVALUATION :**

---

- Analyser l'influence des interventions de l'AJCAD sur la participation des jeunes (Femmes et hommes, filles et garçons) à la gouvernance démocratique, au processus de consolidation de la paix, au développement ainsi qu'au respect des droits humains ;
- Évaluer le cadre partenarial avec les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des projets de l'AJCAD ;
- Consulter toutes les parties prenantes (personnel, membres, CLAC, partenaires techniques et financiers, partenaires institutionnels, bénéficiaires des actions) pour recueillir leurs avis sur les résultats et les interventions de l'AJCAD ;

- Juger la perception qu'ont les parties prenantes (bailleurs, personnels, bénéficiaires, les membres de la communauté, les partenaires de mise en œuvre, les autorités locales,...) sur les actions de AJCAD ;
- Évaluer la contribution de l'AJCAD à la promotion de la bonne gouvernance à des niveaux local, régional , national et international ;
- Évaluer dans quelle mesure AJCAD a contribué à répondre aux besoins et à résoudre les problèmes des populations bénéficiaires des zones d'interventions ;
- Identifier et documenter les grands enseignements tirés et les bonnes pratiques sur les sujets spécifiques (la gouvernance citoyenneté, la santé, l'éducation, l'environnement, l'emploi et la paix) ;
- Mesurer dans quelle conditions AJCAD a obtenu les résultats de développement pour la population ciblée, les bénéficiaires et les autres participant.e.s, qu'il s'agisse d'individus, de communautés, d'institutions ou autre ;
- Mesurer la contribution des projets de AJCAD à la réalisation des objectifs de sa création et à sa mission ;
- Faire adopter le document d'évaluation d'impact des dix ans par l'AJCAD ;
- Formuler des recommandations visant à renforcer l'engagement des jeunes dans les futures initiatives.

### **III.3. OBJECTIF GLOBAL DE LA CAPITALISATION :**

---

L'objectif de la capitalisation est de documenter et de diffuser les expériences réussies de l'AJCAD dans les domaines thématiques spécifiques, en mettant l'accent sur les leçons apprises, les bonnes pratiques et les défis rencontrés, afin d'enrichir le savoir-faire (expertise) de l'organisation et de renforcer son impact dans les années à venir.

### **III.4. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA CAPITALISATION :**

---

- Appuyer dans l'identification de thématiques/sujets (environ six sujets) de capitalisation, exemple :

- Documenter et analyser l'impact du développement institutionnel pour les organisations de la société civile dirigées par des jeunes ;
  - Étudier et diffuser les pratiques efficaces pour promouvoir la participation des jeunes aux processus électoraux ;
  - Capitaliser sur les initiatives de leadership des jeunes dans le développement et la gouvernance locale ;
  - Proposer des approches holistiques pour déconstruire les normes préjudiciables aux droits des femmes et des filles chez les jeunes ;
  - Examiner les pratiques d'assistance citoyenne pour la protection des droits et l'accompagnement du secteur informel ;
  - Analyser les stratégies d'engagement des jeunes et des femmes dans des contextes de crise sécuritaire et multidimensionnelle.
- Produire des documents et des vidéos de capitalisation pour chaque thème identifiés en mettant en évidence les enseignements tirés, les bonnes pratiques et les recommandations ;
  - Élaborer des synthèses pour chaque sujet de capitalisation en fournissant une vue d'ensemble des expériences de l'AJCAD dans ces domaines ;
  - Proposer des stratégies de diffusion des produits auprès des partenaires, des bailleurs de fonds et des acteurs du développement pour maximiser leur impact.

#### **IV. INTÉRÊT DE L'ÉVALUATION POUR AJCAD :**

---

L'intérêt de l'évaluation pour l'AJCAD réside dans sa capacité à fournir une analyse approfondie et objective de l'impact de ses actions au cours des dix (10) dernières années. Cette évaluation permettra à l'organisation de comprendre les forces et les faiblesses de ses projets et programmes, ainsi que les défis rencontrés et les opportunités saisies. En comprenant mieux son impact, l'AJCAD sera en mesure d'ajuster ses stratégies et ses activités pour maximiser son efficacité et son influence dans les années à venir.

#### **V. COMPLÉMENTARITÉ AVEC LA CAPITALISATION :**

---

La complémentarité avec la capitalisation est également cruciale pour l'AJCAD. Alors que l'évaluation se concentre principalement sur l'analyse rétrospective de l'impact des actions passées, la capitalisation vise à documenter et à diffuser les leçons apprises et les bonnes pratiques pour orienter les futures actions de l'organisation. Ainsi, la capitalisation complète l'évaluation en transformant les résultats de celle-ci en connaissances pratiques et exploitables pour l'AJCAD et ses partenaires. En combinant l'évaluation et la capitalisation, l'AJCAD peut s'assurer que son expérience passée contribue de manière significative à l'amélioration continue de ses programmes et à l'atteinte de ses objectifs à long terme.

## **VI. METHODOLOGIES POUR L'EVALUATION D'IMPACT ET LA CAPITALISATION :**

---

Les méthodologies suivantes seront utilisées pour l'évaluation et la capitalisation en fonction des besoins :

- **Collecte de données** : Entretiens semi-structurés, groupes de discussion, analyses documentaires, études de cas, ateliers... ;
- **Analyse** : Analyse qualitative et quantitative des données recueillies, identification des tendances, comparaison avec les objectifs initiaux ;
- **Synthèse** : Résumé des résultats, identification des leçons apprises et des bonnes pratiques, formulation de recommandations ;
- **Partage des résultats obtenus** avec AJCAD pour amendement et validation.

## **VII. PORTEE DE L'EVALUATION**

---

La présente évaluation couvrira les zones d'intervention dans son ensemble et touchera les différents volets de mise en œuvre des projets et programmes dans les différents domaines de la participation des jeunes à la gouvernance démocratique, au processus de consolidation de la paix, au développement ainsi qu'au respect des droits humains.

Cette évaluation permettra à AJCAD et ses bailleurs, partenaires de mise en œuvre, aux bénéficiaires cibles, aux autorités locales, à la société civile et aux partenaires gouvernementaux de disposer des informations sur la pertinence des interventions, son efficacité, son efficacité, la manière dont les projets/programmes sont mis en œuvre (durabilité versus appropriation), et l'impact sur les bénéficiaires.

Il est attendu une documentation consistante des leçons apprises, des bonnes pratiques ainsi que l'édition des recommandations découlant de la mise en œuvre de



ces projets/programmes qui soient à la fois stratégiques, faisables et possible de monitorer.

Les résultats de l'évaluation fourniront également des orientations sur les perspectives possibles de AJCAD (son extension sur d'autres zones, réajustement des stratégies etc...).

## VIII. QUESTIONS DE L'ÉVALUATION, NIVEAUX D'ANALYSE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

---

L'évaluation devra répondre aux questions fondamentales suivantes réparties en cinq catégories ou analyses. Les cinq critères d'évaluation seront appliqués : **la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact.**

### Pertinence :

- Examiner dans quelle mesure les actions de l'AJCAD ont répondu aux besoins spécifiques des jeunes en matière de gouvernance démocratique, au processus de consolidation de la paix, au développement ainsi qu'au respect des droits humains ;
- Évaluer si les objectifs fixés étaient adaptés à ces besoins ;
- Analyser la correspondance entre les actions entreprises et les attentes des différentes parties prenantes.

### Efficacité :

- Mesurer les résultats atteints par rapport aux objectifs initialement fixés par l'AJCAD ;
- Évaluer la manière dont ces résultats ont contribué à l'autonomisation des jeunes et à l'amélioration des domaines ciblés.

### Efficience :

- Examiner la gestion des ressources (humaines, financières, matérielles) pour déterminer si les actions ont été menées de manière rentable ;
- Évaluer si les ressources ont été utilisées de manière optimale pour atteindre les objectifs fixés.

### Durabilité :

- Analyser si les actions mises en place par l'AJCAD ont perduré dans le temps et ont eu un impact à long terme ;
- Évaluer les stratégies mises en place pour assurer la continuité et la pérennité des résultats obtenus.

### Impact :

- Mesurer l'impact réel des actions de l'AJCAD sur la participation des jeunes dans les domaines ciblés.
- Examiner les changements observés dans la vie des bénéficiaires directs et indirects ;
- Évaluer l'influence de l'AJCAD sur les politiques publiques et la prise de décision au niveau local, national , régional et international.

Pour répondre à ces critères, le cabinet/consultant.e peut envisager différentes méthodes d'évaluation, telles que des enquêtes auprès des bénéficiaires, des entretiens avec les parties prenantes, des analyses documentaires, des études de cas, etc.

## **IX. QUESTIONNAIRES DE CAPITALISATION :**

---

Pour la capitalisation, les questionnaires, niveaux d'analyse et critères peuvent être adaptés pour se concentrer sur la documentation des leçons apprises, des bonnes pratiques et des recommandations pour orienter les futures actions de l'AJCAD.

- Quelles ont été les principales leçons apprises des projets et programmes de l'AJCAD dans les domaines de gouvernance démocratique, processus de consolidation de la paix, développement ainsi que respect des droits humains ?
- Quelles ont été les bonnes pratiques identifiées au cours des dix dernières années par l'AJCAD ?

En lien avec les exemples de bonnes pratiques listée plus haut, les questions suivantes peuvent être pertinentes :

- Comment les actions de l'AJCAD ont-elles contribué à renforcer son développement institutionnel ainsi que celui des OSC de jeunes et femmes ?
- Comment faire pour amplifier les impacts de l'engagement des jeunes dans les processus électoraux ?
- Comment l'AJCAD a-t-elle promu le leadership des jeunes pour le développement et la gouvernance locale ?
- Comment engager les jeunes (hommes, femmes, filles , garçons) dans les stratégies pour la déconstruction des normes nuisibles aux droits des femmes et des filles ?

- Comment l'assistance citoyenne holistique répond-t-elle aux besoins multiples des demandeurs de services pour la protection des droits et l'accompagnement du secteur informel ?
- Comment faire pour optimiser l'engagement des jeunes et des femmes en tant que moteur de changement dans un contexte de crise sécuritaire et multidimensionnelle ?

Critères de Capitalisation :

- Pertinence des leçons apprises et des bonnes pratiques identifiées ;
- Efficacité des actions de l'AJCAD pour renforcer le développement institutionnel des OSC de jeunes ;
- Impact mesurable de l'engagement des jeunes dans les processus électoraux ;
- Niveau de promotion du leadership des jeunes pour le développement et la gouvernance locale ;
- Efficacité des stratégies utilisées pour déconstruire les normes nuisibles aux droits des femmes et des filles chez les jeunes ;
- Pertinence et efficacité de l'assistance citoyenne pour la protection des droits et l'accompagnement du secteur informel ;
- Réponse adéquate de l'AJCAD à l'engagement des jeunes et des femmes dans un contexte de crise sécuritaire et multidimensionnelle.

## **X. DESCRIPTION DES TACHES DU CABINET/CONSULTANT.E**

- Proposer une méthodologie détaillée pour la capitalisation et l'évaluation d'impact qualitative des actions de l'AJCAD sur les dix dernières années, incluant un plan de travail et des livrables ;

- Rencontrer l'équipe de l'AJCAD pour présenter la méthodologie proposée et comprendre les attentes ;
- Mise en œuvre de la méthodologie en consultant les documents existants et en interagissant avec les parties prenantes ;
- Formulation de recommandations pour renforcer l'impact futur de l'AJCAD.
- Présentation et validation des livrables.

## **XI. PRODUITS ATTENDUS/LIVRABLES**

---

Il est attendu de la mission la production des documents suivants :

- Une note méthodologique, trois (03) jours après la signature du contrat. Cette note comprendra entre autres, une méthodologie détaillée, les outils qui seront utilisés et un plan de rédaction des documents. Elle sera validée par l'AJCAD Mali ;
- Rapport d'évaluation d'impact version provisoire en fichier sous format Word ;
- Un (01) Rapport d'évaluation d'impact version final sous format Word et une version mise en page avec des conceptions graphiques intégrées ;
- Une (01) Vidéo <sup>3</sup>institutionnelle présentant les principaux résultats (maximum 15 minutes) en trois langues (Français, Bamanakan, Anglais) ;
- Six (06) fiches de capitalisation ainsi que leurs fiches de conceptions graphique sous forme de poster ;
- Six (06) vidéos de capitalisation (maximum 07 minutes chacune) en trois langues (Français, Bamanakan, Anglais) ;
- Rapport détaillé de la mission.

## **XII. PROFIL DU CABINET/CONSULTANT.E**

---

<sup>3</sup> L'équipe médias de l'AJCAD pourra apporter une assistance technique et matérielle à la réalisation des vidéos

La mission sera conduite par cabinet/consultant.e.s avec les compétences et expériences ci-après :

- Avoir un diplôme supérieur en Sciences sociales ou autres sciences liées au développement, au Management des entreprises/des organisations ou en suivi évaluation ;
- Avoir une expérience professionnelle de trois ans au moins en gestion, évaluation d'impact ;
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expériences en qualité de consultant ou cabinet ;
- Avoir une expérience professionnelle avérée en évaluation qualitative/d'impact des projets et organisation avec pour référence au moins trois organisations de la société civile ayant bénéficié des expériences du cabinet/consultant.e.s ;
- Avoir des compétences/ connaissances certifiées du monde des Organisation de la Société Civile au Mali ;
- Avoir une expérience significative dans le domaine de la conduite de travaux similaires ;
- Une connaissance fine du contexte national, des dynamiques régionales, des contraintes des organisations de la société civile et des réseaux associatifs ;
- Avoir une grande capacité d'écoute et d'analyse ;
- Présenter de très bonnes aptitudes de rédaction et de communication en langue française ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique et des technologies de l'information ;
- Une expérience à l'international ou avec une organisation internationale sera un atout.

Le/la/les cabinet/consultant.e.s sont tenu de :

- Respecter les règles de confidentialité concernant toute information mis à sa disposition dans le cadre de cette évaluation d'impact ;

- Déposer son rapport en support papier et en version électronique ;
- Déposer les vidéos sur clés USB en format Mp4 avec les roches ;
- Déposer les fiches de collecte et d'analyse et autres outils utilisés.

### **XIII. DUREE DE LA MISSION :**

---

La durée effective de la mission du consultant sera de trente (40) jours de travail au maximum à compter de la signature du contrat reparti entre :

- La préparation ;
- la réalisation ;
- Production...

La mission se déroulera de Juillet à Septembre 2024.

### **XIV. SOUMISSION DE CANDIDATURE**

---

AJCAD Mali accepte des candidatures individuelles ou collectives. Les offres doivent être composées comme suit :

#### **Une offre technique comprenant :**

- Une compréhension des TDR et une méthodologie claire ainsi que les activités à menées ;
- Le/les Curriculum Vitae du/de/des cabinet/consultant(e).s ou de chaque membre de l'équipe ;
- Les attestations de bonne fin d'exécution de missions similaires ;
- Trois (03) contacts de référence, de structures pouvant attester de l'expérience du/de/des cabinet/consultant(e).s. ;
- Une offre financière détaillée comprenant les coûts liés à la réalisation de la mission ;
- Exemple (s) de travaux précédent (publication en lien avec les thématiques de la mission).

Date de clôture pour la soumission : Mardi 30 Juillet 2024 à 17 heures, à envoyer à [contact@ajcadmali.org](mailto:contact@ajcadmali.org), en copie à [recrutement@ajcadmali.org](mailto:recrutement@ajcadmali.org), [m.traore@ajcadmali.org](mailto:m.traore@ajcadmali.org) ou à déposer au siège de l'AJCAD Mali à Daoudabougou, près de l'ambassade d'Algérie).

## **XV. CRITÈRES D'ÉVALIATION DES OFFRES**

<b>N°</b>	<b>Critères</b>	<b>Points</b>
1	La qualité de l'offre technique	30
2	Expérience	30
3	Coût	20
4	Réputation	20
<b>Total</b>		<b>100</b>

**Bamako, 11/07/2024**

**Élaboré par**

Responsable Suivi-Évaluation-  
Redevabilité-Apprentissage

Mohamed A TRAORE

**Approuvé par**

P/Directrice Exécutive  
P.o Responsable Programme  
Gouvernance & Engagement Civique

Fousseini DIOP